

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

Présents :

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Garnier Annette	Présente
Dauron Régis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Druais Joël	Présent	Morin Christiane	Présente
Caval Jean Claude	Présent	Perche Francis	Présent
Fay Marie Claude	Pouvoir à Mme Morin	Tavenard Rémy	Présent

Secrétaire de séance : Régis Dauron

Approbation du précédent compte-rendu.

1) Vote des taux d'imposition 2019

Madame le Maire propose de ne pas modifier les taux cette année.

Nous savons déjà que d'autres charges vont augmenter comme la collecte des déchets (+ 2 %).

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de reconduire pour l'année 2019 les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation 13,23 %
- Taxe sur foncier bâti 16,34 %
- Taxe sur foncier non bâti 40,72 %

2) Vote du compte de gestion 2018 et vote du compte administratif 2018

Le conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2018.

Madame le Maire n'a pas pris part au vote du compte administratif 2018.

Résultats de clôture 2018

Sections	Dépenses de l'exercice 2018	Recettes de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Report 2017	Résultat de clôture 2018
Fonctionnement	146 290,50	158 359,57	12 069,67	51 843,11	63 912,18
Investissement	17 656,96	86 285,46	68 628,50	Déficit - 67 918,12	710,38

Adopté à l'unanimité

Affectation des résultats

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif présente :

a) Budget commune

En section de fonctionnement

- * un résultat de clôture de l'exercice 2017 : 51 843,11
- * un résultat négatif pour l'exercice 2018 : 12 069,07
- * soit un résultat de clôture de l'exercice 2018 : 63 912,18

En section d'investissement

- * un résultat de clôture de l'exercice 2018 : 710,38

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2019

- * au compte 1068 (recettes) 0,00

En section de fonctionnement de l'exercice 2019

- * le solde au compte 002 (résultat reporté) 63 912,18

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

b) Budget CCAS (suite à sa dissolution au 31/12/2018)

En section de fonctionnement de l'exercice 2019

* le solde au compte 002 (résultat reporté) 165,84

Soit affectation résultat pour le budget commune (002)

(Délibération du 12 février 2019) 64 078,02

Adopté à l'unanimité

3) **Vote du budget primitif 2019**

A l'unanimité, le conseil municipal a voté le budget primitif présenté, qui s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit :

Budget principal

± section de fonctionnement 180 079,00 €

± section d'investissement 44 028,00 €

4) **Devis travaux accessibilité 2019**

Madame le Maire présente les 2 ou 3 devis qu'elle a en sa possession par métier pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (l'accès au secrétariat de mairie et salle de la mairie pour réunions, mariages, élections, etc.). Pour la partie menuiserie M. Buttieu Philippe n'a pas pris part au débat et au vote.

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, les membres présents décident de retenir les entreprises suivantes :

Pour la maçonnerie :

Entreprise Colas 11 845 ,06 € HT – 14 214 € TTC car devis incluant toutes les prestations demandées.

Pour la menuiserie :

Entreprise Buttieu Philippe 1 985 € HT – 2 382 € TTC

Pour la peinture :

Entreprise Tréton Tony 1 480 € HT – 1 776 € TTC

Soit un montant total de 15 310,06 € HT – 18 372,07 € TTC.

Le conseil municipal charge Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à ces travaux avec les entreprises.

5) **Travaux de voirie 2019**

Madame le Maire présente les 3 devis qu'elle a en sa possession pour les travaux de voirie à effectuer en 2019 aux rues et lieudits suivants : Le Petit Roux, rue de Bonne-fontaine, rue de la Gennetterie.

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, les membres présents décident de retenir :

- Entreprise Colin pour un montant de 7 428.98 € - 8 914.78 € TTC

Le conseil municipal charge Madame le Maire de signer tous les documents relatifs aux travaux de voirie 2019.

6) **Demande de subvention au titre des amendes de police et récupération TVA**

Madame le Maire présente au conseil municipal le dossier de travaux de voirie 2019 pour la sécurité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ APPROUVE le projet présenté,
- ✓ DECIDE d'effectuer les travaux de voirie 2019 pour la sécurité pour un montant de 7 428.98 € HT soit **8 914,78 € TTC**
- ✓ Le financement sera assuré par les fonds libres de la commune,
- ✓ DECIDE d'exécuter ces travaux dès que possible,
- ✓ AUTORISE Madame le Maire à présenter une demande de subvention à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher au titre des Amendes de Police 2019.
- ✓ AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec le département concernant la récupération de la TVA.
- ✓ CHARGE Madame le Maire de signer tous documents relatifs à ces travaux de voirie 2019.

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

7) Planning élections européennes 26 mai 2019

HORAIRE BUREAU DE VOTE	Président	Assesseurs	Assesseurs
8 h – 10 h 30	Annette GARNIER	Nathalie LUCAS	Christiane MORIN
10 h 30 – 13 h	Philippe BUTTIEU	Francis PERCHE	Marie-Claude FAY
13 h – 15 h 30	Rémy TAVENARD	Jean-Claude CAVAL	x
15 h 30 – 18 h	Annette GARNIER	Joël DRUAIS	Régis DAURON

8) Questions diverses

Madame le Maire donne lecture de courriers reçus d'Administrés concernant l'entretien d'un chemin et des abords de maisons.

Madame le Maire rappelle que nous n'avons pas d'employé communal et que nous nous efforçons de maintenir propre notre commune.

Le panneau stop de la rue de Breuil va être changé.

Séance levée à 22 h 30

Le Maire, Annette GARNIER



